

Aperçu historique de l'alpage de Gautier de Nax

Préambule

Si d'une manière générale il a été constaté qu'au 13ème siècle, des alpages sont partagés entre un certain nombre d'usagers qui possèdent des parts aliénables et héréditaires, ceux de Nax (les deux Gautier et l'Ar du Tsan) sont restés alpages bourgeoisiaux. Grâce à un acte des archives de Nax on sait que la bourgeoisie détenait les deux alpages de Gautier dès avant 1328. Situés aux confins des communes de Grône, de Vernamiège et de Mase ils vont être, au cours des siècles, l'objet d'interminables litiges relatifs aux droits d'eau, aux droits de pâturage ainsi qu'aux délimitations territoriales.

Ces mêmes archives permettent en outre de constater que très tôt le village a exprimé le besoin d'établir par écrit le droit coutumier : des règles précises qui facilitent la gestion des alpages, créent des droits mais aussi des obligations. Le premier arrêté de 1569 détermine les conditions sous lesquelles on peut alper des animaux à la montagne de Gautier et jouir d'autres avantages. Suivent des adaptations en 1736, et en 1843. On y trouve, toujours dans ce fonds d'archives, un règlement de 25 articles en 1866, puis un autre en 1881 et en 1896. D'autres règlements ont été homologués en 1927, en 1934. Le dernier règlement de l'alpage de Gautier a été homologué par le Conseil d'Etat le 19.12.1959.

Au sujet de ces droits et règlements, on relira avec intérêt le travail de Théodore Kuonen, *Les pâturages de la région de Sion du Moyen-Age à nos jours*, publié dans Vallesia, XLVII, 1992, pp. 63 à 229. (v. annexes, extraits des pages 74-75, 78, 110-113, 126-129).

Améliorations et constructions

S'il est possible de retracer des temps forts et de connaître des règles de gestion des alpages de Nax, à moins d'un dépouillement exhaustif des archives locales, on ne sait en revanche quasiment rien sur les bâtiments. Grâce cependant aux archives du Service cantonal des améliorations foncières on peut suivre, pour le siècle passé au moins, les étapes importantes d'améliorations des deux Gautier.



Gautier-dessus, Le Chiesso, vers 1949

Cette immense montagne se situe sur le versant nord-ouest du Mont Noble. Elle est constituée de deux rechanges (ensembles de bâtiments: écuries, fromagerie, cave, logement): Gautier dessous, soit « Le Poyéso », à 1758m, et Gautier dessus, soit « Le Chiesso », à 2068m. Au début du 20ème siècle elle servait de pâturage aux vaches laitières et au jeune bétail, d'un nombre variant entre 250 et 300 têtes. Il faut dire que Gautier a une surface totale de 400 hectares, dont 280 ha sont des pâturages productifs, 100 ha des forêts et le reste du terrain stérile.

Améliorations de 1907 à 1908

De considérables travaux réalisés de 1907 à 1908, pour 21'649.- francs, ont avantageusement changé l'aspect de l'alpage de Gautier dessous en vue d'offrir au bétail une abondante pâture et un logement confortable. Pas moins d'une surface de 6 ha, envahie par les pierres et les buissons et des plus marécageuse, a été rendue productive par de gros travaux de nettoyage et de drainage. Deux étables nouvelles en maçonnerie sèche ont également été construites pour 72 et 48 bêtes.

Projets de 1934 non réalisés

En 1934, on projette déjà de refaire ces deux écuries de Gautier dessous qui se trouvaient dans un état de délabrement avancé. Parallèlement on devait y construire une nouvelle étable pour 40 vaches remplaçant les abris délabrés appartenant à des particuliers. Le type de bâtiment proposé était une étable en bois. Enfin, il était prévu de créer un étang d'accumulation de 120 m³ au-dessus du parc. A Gautier dessus il était envisagé de construire une étable pour 160 bêtes. En outre, à l'étang d'accumulation on voulait refaire le barrage et créer une conduite d'amenée d'eau vers deux bassins d'abreuvement. Mais ces travaux n'ont pas été réalisés.

Améliorations de 1949 à 1955

Pas étonnant dès lors qu'un rapport du 20 mai 1949 fasse état d'une situation précaire des bâtiments des deux rechanges. Il relève qu' à Gautier dessous il y a des étables, en partie privées, en partie bourgeoises, dont deux pour 72 et 48 bêtes qui furent construites en 1907 à l'aide de subventions cantonales et fédérales. A Gautier dessus il n'y a qu'un parc abri. Des locaux séparés pour la fabrication et la conservation du fromage se trouvent sur les deux rechanges. Ces bâtiments, construits au 19^{ème} siècle en maçonnerie sèche et en bois, sont délabrés et demandent à être remplacés ou du moins restaurés et améliorés.

A cet effet les travaux suivants ont été envisagés

- A Gautier dessous, « Le Poyéso » construction d'une cave à fromages avec chambres pour les bergers
- Gautier dessus, « Le Chiesso » réfection de la cave à fromages et création d'une chambre pour bergers ; réfection de la fromagerie.

Les travaux ont été devisés à 21'745.- francs et subventionnés. En fait, la bourgeoisie de Nax a effectué durant les années 1949 à 1955 la construction de la cave à Gautier dessous et la réfection de la cave à Gautier dessus. Par contre, la réfection de la fromagerie à Gautier dessus n'a pas été réalisée car il était déjà projeté de construire une étable à cet endroit ce qui devait entraîner probablement la démolition de la fromagerie. La réfection de la cave à fromages à Gautier dessus, commencée en 1949 et terminée en automne 1955 seulement, a comporté les travaux suivants : approfondissement de la cave existante, réfection des murs, remplacement des bancs à fromages, restauration de la chambre pour les bergers comprenant la pose d'un plancher, l'ouverture de deux fenêtres, l'aménagement de deux lits et de six armoires fixes et la réfection complète de la toiture en bardeaux de mélèze. La construction de la cave à fromages avec chambre à Gautier dessous a été réalisée en 1953.



Enfin, en vue de pouvoir effectuer en jeep le transport des matériaux de construction, il a été établi un chemin de raccordement de 1,80m de largeur et de 470m de longueur, reliant Gautier dessous à la route forestière.

Améliorations de 1969 à 1975

En juillet 1963, au cours d'une vision locale, des experts de la Confédération et du canton constatent que l'ensemble de l'exploitation du Gautier ne répond plus aux exigences de rationalisation. Une étude générale d'amélioration ne voit le jour qu'en 1969 elle comprenait les travaux ci-après :

- Gautier dessous, « Le Poyéso »
 - construction d'une étable pour 100 vaches ;
 - création d'une salle de traite
 - création de l'adduction d'eau
 - création d'une installation de purinage ;
 - aménager le chemin existant
 - amélioration du local des bergers
- Gautier dessus, « Le Chiesso »
 - construction d'une étable pour 100 vaches ;
 - amélioration du chemin d'accès existant ;
 - création d'une salle de traite
 - création de l'adduction d'eau
 - création d'une installation de purinage ;
 - amélioration du local des bergers .

Les travaux ont été devisés à 425'000.- francs et subventionnés. Tout ce réaménagement a été réalisé en deux étapes selon le vœu de la bourgeoisie.



Alpage de Gautier dessus, Le Chiesso, avec au centre laiterie, vers 1949

Très curieusement ces travaux interviennent à un moment où le bétail est partout en régression et des alpages sont abandonnés. Les communes de Grône et de Vernamiège ont délaissé l'entretien des leurs : Bouzerou, Pralovin et le Tsan. Mais dès 1970, celui de Gautier a regroupé le bétail des communes de Nax, de Bramois, de Vernamiège et de Grône pour atteindre ensemble tout juste 100 têtes de bétail. On était loin des 250 têtes que seul Nax y estivait au début du 20ème siècle. Grâce à ce regroupement les nouveaux investissements ont alors été jugés nécessaires et admis par la Confédération et le canton.

Les conditions d'hébergement du bétail, laissé jusque-là à l'air du temps, ont été améliorées, au bénéfice, sans doute, d'un meilleur état de santé du bétail et également d'un rendement supérieur de la production laitière. L'installation de purinage devait améliorer la zone pâturée, les voies d'accès, faciliter les transports. Tandis que l'apparition de douches, de WC, d'une cuisine et de l'éclairage au gaz devaient améliorer le confort du personnel. Le Service cantonal des améliorations foncières était d'avis que c'était là le minimum indispensable pour une exploitation rationnelle de l'alpage de Gautier qui devenait ainsi un alpage régional. Il fallait par conséquent soutenir les efforts de regroupement des alpages, en vue de maintenir viable l'agriculture de montagne, où le revenu de l'alpage est l'un des facteurs non négligeables sinon le plus intéressant. Mais ces interventions ont fondamentalement changé l'aspect des deux Gautier. Les anciens bâtiments, les écuries et les parcs ont disparu.

Améliorations de 1990 à 1992

La dernière grande intervention, du siècle qui vient de s'achever, date des années 1990 à 1992. Le programme de rénovations a été le suivant:

- Gautier dessous, « Le Poyéso »
 - rénovation du chalet des bergers, de la fromagerie et de la cave à fromage
 - électrification des divers bâtiments et services
 - raccordement au réseau électrique
- Gautier dessus, « Le Chiesso »
 - rénovation du chalet des bergers
 - rénovation et équipement de la fromagerie et de la cave à fromages ;
 - électrification des divers bâtiments et services ;
 - raccordement au réseau électrique ;
 - captation et amenée d'eau y compris installation de bassins ;
 - couverture d'un tronçon de ruisseau ;
 - installation d'un réseau de purinage fixe.

Les travaux ont été devisés à 508'000.- francs et subventionnés.

Survivances

A cette seule évocation de constructions et d'assainissements étalés sur un siècle, on mesure les difficultés de vie auxquelles le paysan de montagne a de tout temps été confronté. C'est vraiment beaucoup d'efforts, pour l'alpage seulement, si l'on songe qu'il ne peut être exploité annuellement que durant deux mois et demi environ. Toutes ces améliorations reconnues nécessaires, pour une saine et rationnelle gestion des deux alpages, ont progressivement supprimé les anciens bâtiments plus du tout adaptés aux besoins et conditions actuelles de vie et d'hygiène.

A Gautier dessus, il subsiste la cave à fromages plusieurs fois agrandie et dotée de chambres au-dessus. Le bâtiment mi-partie bois, mi-partie pierre, a cependant conservé un aspect traditionnel et ancien. Mais le dernier témoin authentique, peut-être de la fin du 19^{ème} siècle, est la fromagerie. C'est le seul bâtiment qui a survécu aux nombreuses modifications susmentionnées. Il appartenait, il n'y pas si longtemps encore à un ensemble de quatre bâtiments et des couverts rudimentaires.



Alpage de Gautier dessus, Le Chiesso, intérieur en 1999

Ce rural oblong (7,5x1 2m), orienté vers l'aval, a été érigé en maçonnerie sèche ; il est surmonté d'une partie en madriers et recouvert d'un toit à deux pans. L'intérieur est composé de deux pièces : *la cave à lait* qui conserve l'ancien banc de dépose du lait, avec sol en terre battue et *la fromagerie* proprement dite, dont le sol est cependant bétonné. Le foyer ouvert se trouve au centre de la pièce. Une belle potence supporte la chaudière à bois. A l'instar de toutes les fromageries traditionnelles, la cheminée est inexistante.

La fumée s'est toujours échappée par les interstices des poutres non assemblées. Les parois noircies par les années confèrent à l'ensemble un caractère austère et moyenâgeux évoquant à la fois les difficiles conditions de fabrication du fromage et la tâche quasi asservissante des fromagers qui s'y sont succédé jusqu'à ce jour. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et cela selon une coutume bien établie, ici aussi bergers ou fromagers ont laissé des marques de leur passage. Gravé sur le bois de la porte ou sur des poutres on trouve leurs initiales, du prénom et nom, et la date. Parmi ces inscriptions on relève le plus souvent la date 1928, plusieurs des années 1930 et 1940 et nombre d'autres plus récentes. Les plus anciennes remontent à 1909 et 1911, la première découverte sur une porte à l'intérieur et la deuxième sous le linteau de la porte d'entrée. Ce bâtiment présente toutes les caractéristiques d'un monument historique en tant qu'il est bientôt l'un des derniers de la vallée aux allures moyenâgeuses, du moins à l'intérieur. Il est aussi l'ultime témoin d'un alpage vieux de huit siècles. Eu égard à ces considérations, on peut affirmer qu'il participe de ces biens pour lesquels nous devons nous donner les moyens de conservation, en vue de les transmettre à nos enfants.

Jean-Marc Biner, Automne 2001